



**association
des
ludothèques
françaises**

RAPPORT DE GESTION 2015

L'année comptable 2015 a été marquée par plusieurs décisions qui ont profondément impacté son résultat. Nous avons fait plusieurs choix importants pour poser les jalons d'un avenir plus serein. Parmi ces décisions, nous avons entièrement repris le plan comptable de l'association, analysé finement la comptabilité des deux derniers exercices, et fait le choix d'apurer tous les produits à recevoir ou charges constatés par avance, qui étaient opaques et excessivement optimistes.

Nous avons également subi les conséquences de prévisions budgétaires trop optimistes, notamment celles figurant au dernier rapport de gestion, et de baisses de produits importantes liées aux adhésions et à la formation professionnelle.

Enfin, nous avons régularisé diverses situations, notamment au regard du FDVA¹.

Tout ceci conjugué à notre volonté d'investir dans l'avenir donne un résultat d'exercice 2015 exceptionnel et fortement négatif de 34 864 €², ce qui représente un écart substantiel avec le résultat de l'exercice 2014 qui présentait un solde positif de 24 661 €.

Voici des clefs d'analyse pour mieux comprendre ce résultat.

1. Un fort impact des années précédentes

- Le résultat 2015 a été fortement impacté par des charges inhérentes à 2014, les produits constatés par avances étant bien trop importants et les charges constatées par avances trop faibles³. Pour une analyse plus objective, il faudrait imputer 15 831,23 € à l'année 2014 et les créditer en 2015 (voir annexe 1).
- Second point, une partie de la subvention FDVA 2014 sera déduite de la subvention 2016 au motif que les actions réalisées n'ont pas été conformes à celle pour lesquelles la subvention a été demandée (2 100,00 €). Pour 2015, la subvention demandée couvrirait un nombre d'action très important qui n'a pu intégralement être mis en œuvre. De fait, nous avons choisi de provisionner 1/3 de la subvention soit 6 000,00 €. En tout, ce sont 8 100,00 € qui viennent

¹ Fonds de développement de la vie associative : utilisés pour le financement de la formation des bénévoles grâce auxquels l'ALF octroie la gratuité des formations aux bénévoles associatifs.

² Il s'agit là du bilan, et non de la trésorerie. Si l'association s'est appauvrie, elle disposait d'une réserve de ressources. Elle dispose au 31 décembre d'une trésorerie de 44 432 €. Même déduit des charges anticipées, et des produits constatés par avance, la trésorerie nette de l'association est de 14 897 € (on obtient ce chiffre en déduisant les emprunts et dettes au bilan des actifs circulant).

³ Pour les non spécialistes, une comptabilité s'arrête au 31 décembre de l'année pour laquelle elle est réalisée. A ce moment, l'argent qui reste à rentrer concernant cette année est enregistré dans les produits constatés par avance (peu importe ensuite qu'il arrive en janvier ou en juin), et celui qui reste à sortir pour l'exercice dans les charges constatées par avance. Ainsi, si les calculs sont bien faits, aucune année n'impacte l'autre.

alourdir le budget 2015, dont 2 100,00 sont imputables à l'année 2014. Les 6 000 € étant une action neutre, la somme ayant été reçue et non utilisée.

- Pour nous donner une image plus réelle des deux exercices, et pouvoir mieux les comparer, nous pouvons en effectuer une analyse en ré-intégrant les produits et les charges à leur juste place, et en déduisant les produits exceptionnels de 2014 de 13 358,00 € (notamment suite au départ d'Alice Lucot) nous arrivons à :
 - Exercice réel 2014 : 24 661 € - 15 831 € - 2 100,00 € - 13 358 € = - 6 628 €
 - Exercice réel 2015 : -34 864 € + 15 831 € + 2 100,00 € = - 16 933 €
(dont 6 000 € provisionnés, le résultat actuel étant de - 10 933,00 €).

Ce premier niveau d'analyse fait donc apparaître un résultat nettement moins bon que l'année passée, avec un déficit qui se creuse nettement, + 10 305 € pour atteindre - 16 933,00 €, mais qui se situe toutefois très loin des 59 525 € apparaissant de prime abord (34 864€ + 24 661€) Nous allons maintenant en analyser les principales raisons.

2. Une forte baisse de certains produits

Nos ressources en termes de subventions sont stables, avec 86 219 € (hors provision de 2 100 €) contre 86 269 € en 2014. Par contre, nos ressources propres sont en baisse significative, et très inférieures aux prévisions pour l'année 2015 sur lesquelles nous nous étions fondées pour calculer notre budget disponible.

- Premier secteur impacté, notamment par les changements intervenus dans la prise en compte des remboursements, la formation professionnelle, avec un manque à gagner de plus de 8 000,00 € par rapport à 2014 (Cf. annexe 3).
- Second secteur où il y a un fort manque à gagner, les adhésions, sans doute impactées par l'image négative que nous avons renvoyé à Cannes et la disparition de l'ALIF qui structurait le réseau régional d'Ile-de-France. Elles ont chuté de plus de 15% : 524 ludothèques + 20 individuels en 2014 contre 438 + 23 en 2015 / 15 régions adhérentes en 2014 contre 12 en 2015. soit une baisse de ressources d'environ 2 700,00 € reversions déduites.

Soit un manque à gagner de 10 700 € par rapport à 2014, et des sommes qui se situent très loin des prévisions inscrites au rapport 2014 pour 2015 (malgré nos pondérations liées à la réforme de la formation professionnelle, les 31 536 € de produits escomptés sur les formations 2015 sont très surestimés au regard des 19 870 € de réel).

3. Un investissement : le projet politique

Nous avons fait un investissement assez important concernant le travail sur le projet politique de l'association avec un temps qui a coûté au total 6 000,78 €.

Sur cette somme, 2 630,78 € impactent directement le budget 2015. Nous avons choisis d'amortir les frais d'intervenants⁴ (3 370 €) sur 3 ans ce qui ajoute 1 123 € à la charge de 2015, idem en 2016 et 2017.

⁴ SCOP L'engrenage.

4. Certaines charges en hausse

- La principale hausse de charges concerne les frais liés à l'action du CA avec des frais de déplacements et de missions en hausse de 5 836 €. Ces hausses sont principalement dues au rassemblement national de Parthenay, à la dé-localisation au nombre de jours de CA et aux déplacements en régions (détail en annexe 2).
- Des nouvelles charges avec l'abonnement du logiciel de gestion et les frais d'entretien et de gestion de Wikiludo qui vont représenter un coût fixe autour de 1 500 € annuels.
- D'autres charges exceptionnelles sont à noter avec une formation à 1 000 € qui n'a pas été remboursée par Uniformation.

5. Les perspectives pour l'année à venir

L'association est donc dans une situation financière délicate, d'autant qu'il faut lui ajouter l'arrêt d'une subvention de 12 000 € de la fédération des commerçants du jouet et de la puériculture⁵ à partir de 2016.

Tout ceci, reconduit à l'identique, mais hors travaux sur le projet politique, nous conduirait à un déficit de l'ordre de 16 000 € en 2015.

Pour pouvoir poursuivre notre action, investir dans les nouveaux projets pour répondre aux besoins du réseau et dans du temps salarié pour les conduire, il va nous falloir trouver de nouvelles ressources.

Les perspectives concrètes et éléments que nous pouvons anticiper pour l'année à venir sont les suivantes :

- Une demande de subvention 20 000 € auprès du CGET (ex-Acsé) en cours d'instruction.
- Une demande de + 5 000 € sur la CPO Jeunesse et sport en instance pour les 3 années à venir.
- Nous escomptons également une hausse du nombre d'adhésions avec des réengagements liés à la dynamique en cours et à la nouvelle association d'Ile-de-France (+ 3 000 €).
- Nous menons également un gros travail sur les formations, pour faire en sorte qu'elles répondent mieux aux critères de prises en comptes par Uniformation, qu'il s'agisse des stages courts, ou des Universités d'été 2016. Nous espérons pouvoir dégager d'avantage de ressources propres à cet endroit (+ 5 000 €).

Nous menons également un gros travail de réflexion pour mieux contenir les charges de l'association. Parmi les pistes sur lesquelles nous travaillons :

- La mise à disposition des lieux d'accueil de l'université d'été (jusqu'à 3 000 € à gagner).
- Normaliser les tarifs d'interventions pour les formations et regroupements nationaux, et travailler les tarifs des formations, notamment dé-localisées.
- Contenir les frais de missions du CA et des salariés avec pour objectif de les réduire de 10% (2 000 € à récupérer).

Parmi les autres pistes sur lesquelles nous avançons :

- Rechercher d'autres financements publics sur différents projets (Europe...),
- Réfléchir à une hausse du tarif des adhésions à compter de 2017,
- Augmenter le tarif des formations pour 2017,
- Aller rechercher des financements privés.

⁵ FCJPE : financement du concours "Invente-moi un jouet".

Annexe 1 Détail Impact 2014 sur 2015.

Le bilan de l'année passée comporte des produits constatés par avances bien trop importants et des charges constatées par avances trop faibles qui grèvent par deux fois notre résultat⁶.

Régulation sur le compte 672000, issus des produits surestimés sur les comptes :

- 468700 : Les produits à recevoir des cotisations - 1 270,50 €
- 468700 : Les produits à recevoir, notamment des formations, - 3 024,00 € + - 7 961,50 € sur deux comptes soit : - 10 985,50 €
- 411000 : Des produits de 2013, à recevoir en 2014 qui ont été surestimés et non soldés l'année passée.
- A ceci s'ajoute des dépenses non anticipées sur l'exercice 2014.
- **Soit 18 479,96 € qui sont à imputer aux budgets 2013 et/ou 2014 et non 2015.**

Le tout pondéré par des recettes supérieures à celles attendues, compte 77200

- Recette 3J : + 1 376,00 €
- Reversions : + 500,00 €
- Divers : + 519,13 €
- **Soit un total de 2 648,73 € à créditer à 2014 et non à 2015.**

Soit un total de régulation à notre charge d'un montant global de 15 831,23 € qui vient considérablement tempérer le résultat de l'exercice 2014 (qui aurait dû être présenté autour de 8 830,00 €) et d'impacter l'exercice 2015 (qui pourrait sans cela se situer autour de -19 033,00 €).

1. Des charges anticipées liées au FDVA

Outre les éléments précédents, nous avons intégré deux régulations concernant le FDVA sur le compte 419100.

- Concernant la demande 2014, la nature des actions présentées au bilan ne correspondant pas à celle des actions pour lesquelles la subvention a été demandée (bien que satisfaisante en nombre), une somme de 2 100,00 € sera retenue sur notre demande de subvention 2016. Nous avons fait le choix de l'intégrer d'ores et déjà.
- Concernant la demande 2015, elle était extrêmement importante, bien plus que la capacité que nous avons de mettre ces actions en place, qui plus est en reprenant la gestion de l'association fin février sans que rien ne fût encore mis en place à ce sujet. Nous avons pu mettre en place 14 des 26 journées prévues. L'une des trois actions qui avaient été proposée ("Se préparer à la fonction employeur") n'a pu être menée. En conséquence de quoi, et comme pour le point précédent, nous avons choisi d'anticiper le remboursement d'1/2 de la somme pour ne prendre aucun risque de d'impacter les années futures (à noter que nous avons fait une demande pour conserver cette somme à titre exceptionnel).

De fait, il y a encore 8 100,00 € qui viennent impacter l'exercice 2015.

⁶ Pour les non spécialistes, notre comptabilité s'arrête au 31 décembre de l'année pour laquelle elle est réalisée. A ce moment, l'argent qui reste à rentrer concernant cette année est enregistré dans les produit constaté par avance (peut importer ensuite qu'il arrive en janvier ou en juin), et celui qui reste à sortir pour l'exercice dans les charges constatées par avance. Ainsi, si les calculs sont bien faits, aucune année n'impacte l'autre.

Annexe 2 Analyse détaillée des comptes.

Comptes 1xxxxx : Capitaux

- La somme de nos reports à nouveaux et le capital de l'association. Page 2 du bilan, nous ajoutons chaque année le résultat positif ou négatif au report à nouveau (comptes 110000 ou 119000) qui vient en déduction du capital constitué (compte 106800).

Comptes 2xxxxx : Amortissements

- Les biens que l'association achètent et amortissent sur plusieurs années. Plutôt que de tout mettre dans le compte de résultat de l'année d'achat, la valeur est enregistrée et conserve sa valeur en termes de "capital" au bilan. Ces comptes sont déduits d'une quote-part "capital" chaque année. Cette quote-part est considérée comme consommée durant l'année, et ajoutée aux charges du compte de résultat.
- Actuellement, figure là des frais concernant l'élaboration du projet politique à Parthenay, concernant Wikiludo et du mobilier.

Comptes 4xxxxx : Comptes de tiers

- L'ensemble des comptes comprenant notamment les produits et charges constatés par avance, les comptes congés payés des salariés, etc... Tout ce que nous devons et/ou que quelqu'un nous doit et qui fait partie du bilan 2015.

Comptes 5xxxxx : Comptes financiers

- Nous ne faisons que très peu d'opérations financières. Il y a là les transactions entre les comptes bancaires, caisse et livret.

Compte 607000 :

- Achat de marchandises → Achat de documentation, aucun achat de ce type en 2015 → RAS

Compte 606xxx :

- 606300 : Fourniture petit matériel
- 606400 : Fourniture bureau informatique
 - Comprend divers frais de petit matériel et de matériel de bureau (799 € en 2015 contre 606 € en 2014, les autres 538 € sur ce compte sont en fait des impressions d'affiches pour la fête du jeu) → RAS

Compte 612xxx : Crédit Bail mobilier

- *Compte pour les actions du type leasing. Frais copieur positionné là à tort et maintenant regroupé dans le compte 615600 Maintenance.*

Compte 613200 : Locations immobilières

- Sur la comptabilité 2014, la totalité représente des frais d'impression ont été positionnés là à tort. Ils sont maintenant dans le compte 615600 maintenance. Par contre, la location du lieu pour les 3J 2014 (2 720,00 €) a été positionné sur le mauvais comptes (708000) alors qu'elle aurait du figurer ici.
- De fait, pour une juste comparaison sur ce poste de dépense, il faut rapporter les 3 987,00 € 2015 au 2 720,00 € qu'il y aurait dû avoir en 2014. La hausse correspond à cette même location (3J 2015 : 3 180,00 €) à laquelle s'ajoute notamment les frais de techniciens pour l'AG de Cannes (776,78 €).

Compte 613210 : Locations immobilières bureaux

- Location des bureaux à Paris → RAS

Compte 613500 : Location de matériel

- Les frais figurant sur ce compte sont des frais de maintenance de copieur et ont été repositionnés sur le compte 615600 Maintenance.

Compte 614000 : Charges locatives et copropriété

- Notre quote-part dans les charges des bureaux - RAS

Compte 615200 : Entretien réparation biens immobiliers

- Notre quote-part dans l'entretien des bureaux - RAS

Compte 615600 : Maintenance

- Contrat de maintenance et impression liées au copieur.
- Pour une bonne lecture, il faut additionner les sommes figurant en 2014 sur les comptes 612200, 613200, 613500 et 615600. Ainsi, les sommes à comparer sont à 4 216,00 € pour 2015 et 4 665,00 € pour 2014 soit des coûts de fonctionnement assez comparables.

Compte 615601 : Maintenance hébergeur

- Regroupement des frais de notre solution logiciel, du site internet et de Wikiludo. La hausse, 1 484,00 € en 2015 contre 478,00 € en 2014, s'explique par les premiers trimestres de fonctionnement de Wikiludo et le contrat annuel du logiciel.

Compte 61600 : Primes d'assurances - RAS

Compte 618100 : Concours divers cotisations

- Correspond à l'achat de livres ESAR, ils sont ensuite revendus (comptes 707000) - Opération neutre pour l'ALF. Les frais de douane ont été déduits sur la seconde facture de Rolande Filion-RAS

Compte 618200 : Documentation - RAS

Comptes 622600 : Honoraires

- Honoraires formateurs ventilés désormais sur 2 comptes par action.
- Compte 622610 : Les honoraires des formateurs pour les 3J - Université d'été.
- Compte 622611 : Les honoraires des formateurs pour les formations continues.
- Une baisse globale à mettre en lien avec la baisse des inscriptions aux formations (5 471,00 € contre 8 708,00 € en 2014). Pour être exhaustif, il faut ajouter 1 300,00 € à 2014 qui sont passés dans les charges exceptionnelles 2015, et 1 260,00 € de salaires établis en direct pour les 3J 2015. Soit 6 471,00 € pour 2015 contre 10 008,00 € en 2014.

Comptes 622620 : Honoraires expert comptables

- Les honoraires du cabinet comptable que nous employons. La différence s'explique par deux éléments : 777,60 € de frais de 2014 passés en frais exceptionnels 2015, et pour le reste (1 048,00 €) par une augmentation des tarifs du cabinet comptable et une forte sollicitation de notre part pour mettre l'ensemble de la comptabilité à jour).

Compte 62300 : Publicité, publication et relation publique

- Conception et publication revue "Ludo" en 2014, non édité en 2015. → RAS

Compte 623001 : Publicité publication relations publiques - FDJ

- Affiches Fête mondiale du jeu 2014 (538,96 € compte 606400 en 2014) - RAS

Compte 623400 : Cadeaux - RAS

Compte 623800 : Divers pourboires - dons - RAS

Comptes 625xxx

- Le compte 625 concerne les frais de voyages et déplacements (trains, voitures, etc...) et les frais de missions réceptions (hôtel, repas, etc...).
- Ils sont organisés en diverses sous-catégories : bénévoles du CA, salariés, formateurs, intervenants, rassemblements nationaux.

L'organisation de ces comptes ayant changé, voici un tableau qui permet de comparer 2014 et 2015. Les comptes qui ne sont plus utilisés comme tel sont en italiques. Vous trouverez le détail comparatif pour les formations dans le tableau en annexe.

Concernant le CA et les salariés

	2015	2014	Mal placé ou 2015 pour 2014
<i>Compte 625100</i> : voyages et déplacements CA		6 471 €	240 €
<u>Compte 625101</u> : Voyages et déplacements des bénévoles du CA	7 914 €	1 381 €	
<u>Compte 625102</u> Voyages et déplacements des salariés	1 058 €		
<i>Compte 625110</i> : Voyages et déplacements des salariés		21 €	
<i>Compte 625200</i> : Voyages et déplacements des salariés		95 €	
<u>Compte 625600</u> : Missions et réceptions du CA		517 €	17 €
<u>Compte 625601</u> : Missions et réceptions des bénévoles du CA	5 727 €		614 €
<u>Compte 625602</u> : Missions et réceptions des salariés	442 €		
<u>Comptes 625610</u> : Missions et réceptions regroupements nationaux	2 359 €		2 308 €
Totaux :	17 500 €	8 485 €	3 179 €

Nous pouvons ici constater une nette hausse des frais liés aux déplacements et missions des bénévoles et salariés de l'association : 17 500 € en 2015 contre 11 664 € en 2014, soit + 5 836 €.

Les principales raisons sont :

- Le rassemblement national de Parthenay qui a coûté 2 640 € sur ce poste.
- Les déplacements en régions pour les CA et AG (PACA, IDF, Bretagne).

- Divers déplacements en régions pour les soutenir et accompagner (Alsace, IDF, Pays de Loire, Picardie, Normandie, et la formation à Bordeaux).

Comptes 62600, 626001 et 626300 : Affranchissement

- Nous avons créés deux comptes pour séparer et rendre plus visibles les frais liés aux envois d'affiches. Pour une comparaison entre les deux années, il faut additionner les frais figurant sur ces trois comptes, et ajouter les frais postaux mal positionnés (compte 626100) de 2014. En 2015 → 573 € + 655 € + 2 € = 1 230 € Pour 2014 : 1 409 € + 43 € = 1 452 € → RAS

Compte : 626100 : Liaison informatique

- Les frais figurant ici sont des frais d'abonnement internet. Ceux qui y figurent pour 2014 sont des frais de poste mal positionnés. Pour une juste comparaison, il faut mettre en face les mêmes frais en 2014 figurant au compte 626200 → 780 € - 226 € d'achat logiciels, soit 557 €. Il faut également y ajouter une autre somme mal positionnée compte 626500 → 557 € + 48 € = 605 € → RAS

Compte 62700 : service bancaires et associés

- Frais de gestion de comptes, prélèvements, etc. Les sommes qui figuraient précédemment au compte 627100 sont regroupée ici → RAS

Compte 627800 : Autres frais commissions bancaire

- Il s'agit là des frais d'émission de chèque restaurant pour les salariées → RAS

Comptes 628100 : Cotisations

- Cotisations CNAJEP, Fuaj, CNEA, etc. Regroupe les éléments qui figuraient précédemment sur les comptes 628101 et 628110. En hausse car de nouvelles cotisations en 2015.

Comptes 631300 : formation professionnelle

- Cotisation Uniformation. A noter qu'à la demande de Nicole Deshayes il semblerait que nous ayons bénéficié d'une réduction sur notre appel à cotisation 2014 pour compenser la non prise en charge de la formation de Sophie Castelneau.

Comptes 633300 : formation professionnelle

- Formation d'une des salariées non remboursée de 1 000 € en 2015.

Compte 641100, 641230, 641400 : Salaires, congés payés et carte des transports.

- Une petite augmentation liée à une prime de 600 € versée aux salariés en fin d'année → RAS

Compte 645100, 645200, 645310, 645400, 645630, 647500, 647600 : Cotisations sociales

- Les cotisations sociales, cotisations à la médecine du travail, et tickets restaurants → RAS

Comptes 681110, 681120 : Amortissements sur immobilisations

- la quote-part des amortissements → RAS

Compte 707000 et 707100 : Vente de marchandise

- Ventes de livres ESAR, et divers docs → RAS

Comptes 708001 : Produit formations continues

- Hors rassemblements nationaux → RAS

Compte 708002 : Produit inscription Université d'été ou 3J → RAS

Comptes 741300, 741400, 741500, 741600, 741700 : Subventions d'exploitation

- Les diverses subventions ; Stables → RAS

Compte 756000 : Cotisation des adhérents → Cf. commentaires en introduction.

Compte 758380, 758800, 768000 : Divers remboursements et frais de gestion → RAS

Comptes 772000 : Produits exercices antérieurs → Cf. commentaire en introduction.

**Annexe 3
Formations.**

	2015		2014			
	Produit	Dépense	Produits	Dépense	Produits à intégrer	Charges à intégrer
46870 Produit constatés par avance			10 864,00 €			
613200 Location Salles		3 210,00 €				2 720,00 €
622300 (2014) Honoraires				8 707,69 €		
622610 Honoraires 3J		350,00 €				
622611 Honoraires formateurs		4 731,00 €				
625101 (2014) Frais déplacements 3J				1 380,50 €		
625101 voyages et déplacements bénévoles CA		476,83 €				
625103 voyages et déplacements intervenants		536,15 €				
625400 Voyages et déplacements formateurs				3 536,78 €		
625601 Missions et réceptions bénévoles CA		1 478,85 €				
625603 Mission et réceptions intervenants		742,01 €		228,00 €		
625604 Missions et réceptions formations		62,20 €		881,22 €		1 902,76 €
625610 Missions et réception regroupement nat.		1 431,42 €				
Salaires et charges		1 260,00 €				
672000 Charges 2014 sur 2015						2 320,17 €
708001 Produit inscriptions formations continues	13 070,00 €		22 449,00 €			
708002 Inscriptions 3J	6 800,00 €					
772000 Produits 2014 sur 2015					2 121,66 €	
Totaux	19 870,00 €	14 278,46 €	33 313,00 €	14 734,19 €	2 121,66 €	6 942,93 €
Soldes		5 591,54 €		13 757,54 €		
				8 166,00 €		
Hors frais Parthenay projet politique*						